



La 1ère assemblée générale de l'UNIP s'est tenue le jeudi 30 novembre à l'hôtel IBIS de Paris-Bercy, permettant à de nombreux collègues de participer activement aux projets d'avenir de leur Association professionnelle.

Le bilan de notre activité démontre d'abord que la mobilisation a porté ses fruits : il suffit de se rappeler les interventions de l'UNIP contre les règles discriminantes des mouvements comptables qui nous ont conduit à saisir le Conseil d'Etat fin 2013, ainsi que la pétition nationale que nous avons portée pour la réintégration des IP devenus IDIV HC comptables avant 2012, et même la saisine du Secrétaire général de Bercy sur cette affaire début 2014.

Plusieurs audiences avec le service des RH ont suivi au 1^{er} semestre 2014. Et nos contributions aux partenaires sociaux ont concouru à une évolution des règles de gestion lors des RTA de ce 1^{er} semestre, notamment par une liste d'ancienneté commune des IPFIP intégrant les IP devenus IDIV HC avant 2012.

La poursuite et le renforcement des actions engagées ont été approuvés par tous les participants à cette AG qui ont apprécié les avancées de notre situation, mieux alignée sur celle de nos autres collègues IPFIP. Mais ils ont aussi considéré que cela n'était pas suffisant.

C'est pourquoi cette Assemblée générale a décidé de nouvelles orientations en ce sens :

- la première porte sur **l'objet social qui fait de l'UNIP une Union nationale des Inspecteurs principaux comptables publics**. Celle-ci va désormais oeuvrer encore plus à la réintégration dans leur grade légitime des IP devenus comptables avant 2012 sur des postes C2. Car il n'est plus question d'être considérés comme des « ex-IP », mais comme des IP à part entière.

Cet objet social couvre également toutes les questions intéressant les Inspecteurs principaux comptables dont nous sommes partie intégrante et dont nous défendons l'ensemble des droits statutaires et professionnels.

- notre seconde orientation majeure est **le partenariat associatif et avec les organisations syndicales**.

En effet, l'UNIP apporte régulièrement des contributions aux débats qui se poursuivent entre la Direction générale des Finances publiques, les Associations professionnelles et les Partenaires sociaux.

Nous renforçons désormais cette action comme en témoigne l'après-midi de cette Assemblée générale qui a permis de débattre d'un projet commun avec l'ANIP-AFIPA et le CRCP, ainsi qu'avec les représentants d'Organisations syndicales, telles que Solidaires Finances et la CGT.

Bien entendu, ce partenariat est étendu aux autres partenaires sociaux avec lesquels nous échangeons également régulièrement.

Nos orientations vont ainsi porter le projet que nous partageons avec tous ces acteurs :

- rendre aux Inspecteurs principaux comptables leur place pleine et entière dans les règles statutaires et de gestion

- leur permettre ainsi de dérouler une carrière comptable conforme à leur grade et leur ancienneté dans le cadre de la défiliérisation.

Le Président,
Daniel ANDRE

Le Vice-Président,
André PUELL

Le Secrétaire général,
François MILLET CHAMBEAU